

# MANE

## Notre-Dame

BULLETIN de LIAISON des PETITS CHANTEURS d'ANDIRAN

SAMEDI 18 JUIN 1983

N° 190

urgent...

Avant lundi midi : téléphoner la réponse à la question de la Page 2.

Ne l'oubliez surtout pas !!!!!!!

=====  
Réglez dès que vous le pouvez le montant de 108 f pour l'ASSISTANCE au Brésil en cas d'accident : soins sur place, rapatriement anticipé, etc...

=====  
Demandez au plus vite à votre Mairie une Autorisation de sortie du territoire français pour un enfant mineur. Dès que vous l'avez faites le parvenir à l'Abbé. Le temps presse.

Affiliés à la Fédération des "PETITS CHANTEURS"  
Association déclarée : J.O. 30 juillet 1958 (s/Préf. Nérac n°468)  
Siège Social : Maison des Jeunes - ANDIRAN - 47170 Mézin  
Domiciliation bancaire : Crédit Agricole Mézin n° 64 900 80 6011  
Directeur : Abbé Raymond de Smedt - 47170 Andiran - télé. (53) ~~65.21.13~~  
97.00.94



## MESSE DU PAPE A LOURDES

---

Vous aviez appris que nous avions été demandés pour chanter la Grand'Messe de l'EROVISION le 15 août à Rocamadour. Vous aviez appris aussi que je me trouvais réticent pour accepter puisque la Manécanterie est traditionnellement en vacances au mois d'août, étant donné que le mois de juillet est toujours bloqué par les Tournées de Chant.

Il se trouve que beaucoup de parents m'ont fait savoir qu'ils s'arrangeraient, mais qu'il ne fallait pas refuser une si belle occasion.

Or, comme <sup>vous</sup> ~~vous~~ savez, le Pape vient en France pour un pèlerinage éclair à Lourdes ce même 15 août, fête de la Sainte Vierge. La Messe de l'Eurovision à Rocamadour est supprimée au bénéfice de la Messe du Pape à Lourdes qui sera retransmise par la TV.

Nous sommes invités à chanter la Grand'Messe célébrée par Jean Paul II à Lourdes le 15 août, pour renforcer la Maîtrise de Notre-Dame de Paris. La Télévision demande un maximum de 50 Petits Chanteurs. Nous pourrions y aller et ce serait non seulement un immense honneur, mais aussi un impact important pour notre renommée.

Je dois donner notre réponse lundi soir.

Or je ne veux pas imposer à la Manécanterie cet effort supplémentaire. Je préfère que ce soient vous qui décidiez. Comme nous ne pouvons plus attendre, je vous demande avec beaucoup d'insistance de me répondre LUNDI MATIN PAR TELEPHONE. S'il y a 20 Petits Chanteurs qui acceptent de venir, je pourrai dire oui.

Je compte donc sur vous pour me TELEPHONER IMPERATIVEMENT LUNDI MATIN.

Je vous tiendrai aussitôt au courant de cette affaire.

D'avance merci de faire en sorte que j'aus les réponses pour lundi midi.

OPERATION VIEUX PAPIERS

---

Notre opération ramassage de vieux papiers continue. Un camion doit venir lundi matin à Andiran pour charger les papiers déjà rassemblés. Vous savez que cette opération est intéressante à un moment où notre Caisse est bien vide.

Si 2 ou 3 hommes pouvaient venir aider les 4 qui se sont déjà proposés, ce serait formidable.

Le camion sera à Andiran vers 8 h lundi Matin.

Bien sûr il sera prévu que les hommes qui viendront prendront leur petit déjeuner au Presbytère sitôt le chargement effectué.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ASSISTANCE & ASSURANCE  
POUR LE BRESIL

---

Comme convenu à la réunion de mardi dernier par la totalité des parents présents, les familles ont décidé de payer le montant de l'ASSISTANCE pour le Brésil. La somme est de 108 f. Vous serez bien aîmbles de vous en acquitter au plus tôt.

Comme convenu aussi, l'ASSURANCE pour le Brésil sera payée par l'Association.

Merci de faire diligence. Merci aussi aux familles qui ont déjà acquitté cette somme de 108 f.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

AUTORISATION DE SORTIE DU  
TERRITOIRE FRANÇAIS

---

Vous savez que tout mineur devant quitter le territoire français sans l'accompagnement de ses parents doit être muni d'une Autorisation paternelle ou maternelle, légalisée par le Maire de la Commune.

Allez donc sans tarder à la Mairie de votre domicile qui



PETITS CHANTEURS DE NOTRE-DAME  
ANDIRAN (Lot et Garonne)  
\*\*\*\*\*

VOYAGE AU BRESIL

A R G E N T de P O C H E  
=====

Mon fils (nom et prénom) :  
emportera avec lui comme argent de poche la somme de :

(Rayer ci-dessous les mentions inutiles)

La famille se charge du CHANGE : OUI      NON

La famille souhaite que l'Association s'en charge : OUI      NON

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Pour toutes les raisons que nous avons discutées mardi soir, il est donc préférable de ne pas partir avec de la monnaie française qui est une monnaie momentanément faible, mais plutôt en TRAVELLERS-CHEQUES plus facilement négociables. Pour ne pas nous troubler dans les chiffres de change, il est donc souhaitable de se munir de Travellers-Chèques libellés en francs français. C'est plus facile pour calculer que de passer par l'intermédiaire du Dollar américain. L'Abbé se tient à la disposition de chacun pour donner d'avantage de détails.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Vous seriez bien gentils de retourner cette feuille en début de semaine afin que nous puissions commander des Travellers-Chèques à la Banque de Nérac. Merci.